

COMMISSION NATIONALE POUR LA PUBLICATION
DE DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES

Procès-verbal de la séance du vendredi 11 juillet 1975,
au buffet de la gare de Berne, de 14h.30 à 16h.45.

Présidence : M. Jacques Freymond, Professeur, Directeur de
l'Institut universitaire de hautes études
internationales, Genève.

Présents : Mme Mesmer
MM. Bergier, Biaudet, Bucher, Burckhardt, Dumont,
Fleury, Gauye, Kreis, Lüthy, Mysyrowicz, Roulet,
Ruffieux, *Nagel*

Excusés : MM. Favez et Haas.

M. Freymond propose l'ordre du jour en 5 points :

1. constitution de la commission
2. nomination des collaborateurs
3. constitution des commissions d'édition
4. instructions aux commissions d'édition
5. divers.

Points 1 et 2.

M. Roulet annonce que le conseil de la Société générale suisse d'histoire, dans sa séance du 5 juillet 1975, a entériné le choix de M. Freymond à la présidence de la Commission nationale pour la publication de documents diplomatiques suisses et de M. Gauye à la vice-présidence. Il confirme aussi le choix de M. Favez comme délégué de l'Association suisse de politique étrangère; son suppléant reste à désigner.

M. Biaudet propose M. Jéquier comme son suppléant.

M. Freymond demande à la commission son accord sur la formation d'un bureau composé du président, du vice-président et d'un secrétaire en la personne de M. Fleury. La proposition est acceptée.

M. Freymond fait confirmer par la commission la nomination de MM. Fleury et Imboden comme collaborateurs pour la préparation du premier volume de la collection.

Point 3.

La commission examine une liste de 15 volumes à publier qui devront être répartis entre les divers instituts et départements.

M. Freymond donne connaissance des options de certains professeurs et demande à ceux qui ne se sont pas encore annoncés de préciser leur choix. Si le premier volume couvrant la période 1918-1920 est préparé sous la responsabilité directe du bureau de la commission, il est souhaitable, explique M. Freymond, qu'une commission d'édition restreinte se forme pour la publication de chaque volume ou période. Ainsi les professeurs qui ont choisi un volume ou une période déterminée sont chargés de former une commission d'édition pour leur volume en accord avec la commission nationale. Cette organisation s'avère indispensable si l'on veut éviter les chevauchements et faciliter la cohérence de l'ensemble de l'entreprise. De la discussion, il résulte la choix des volumes suivants :

1er volume	1848-1866	M. Biaudet	Lausanne
		(M. Bucher, Zurich, manifeste aussi un intérêt pour cette période, d'où concertation entre lui et M. Biaudet)	
2me	" 1866-1872	M. Ruffieux	Fribourg
3me	" 1872-1890	MM. Bucher & Stadler	Zurich
		(Aussi intéressé à cette période, M. Ruffieux se concertera avec ses collègues zurichois)	
4me	" 1890-1904	---	
5me	" 1904-1914	MM. Lüthy & Kreis	Bâle
6me	" 1914-1918	M. Freymond	Genève-IUHEI
7me	" 1918-1920	Bureau de la commission	
8me	" 1920-1925	M. Freymond	Genève-IUHEI
9me	" 1925-1930	Mme Mesmer & M. Hofer	Berne
10me	" 1930-1933	M. Favez	Genève
11me	" 1933-1936	---	
12me	" 1936-1939	---	
13me	" 1939-1940	M. Bergier	Zurich-EPF
14me	" 1940-1943	---	
15me	" 1943-1945	MM. Roulet & Marguerat	Neuchâtel

Il est bien entendu que les dates extrêmes des volumes devront être l'objet d'une discussion particulière entre les présidents des commissions d'édition concernés. Il est admis que tous les arrangements particuliers ou entre deux universités devront être portés à la connaissance de la Commission nationale de publication. Il est justement attendu des divers présidents de commission qu'ils présentent un rapport sur le travail effectué à la prochaine séance de la commission, en décembre.

Point 4.

Les membres de la commission examinent un document préparé par le bureau contenant des "Instructions aux commissions d'édition de documents diplomatiques suisses". Des amendements, des précisions ou des compléments sont portés à certains passages du texte.

En dépit des remarques judicieuses de membres de la commission, il n'est pas possible de reprendre dans ce document trop de vœux particuliers; il faut se contenter d'un texte général, le moins restrictif possible et ouvert aux suggestions et possibilités des commissions d'édition. Il est, en outre, décidé de ne pas publier ce texte, par exemple, dans la Revue Suisse d'Histoire; du moins pourrait-on présenter l'entreprise dans ladite revue. Il est envisagé au contraire de garder ce document de travail et de le publier dans le premier volume de la collection avec quelques modifications que l'expérience rendra nécessaire.

Quant à la présentation du volume, M. Biaudet suggère que des notices biographiques assez substantielles soient présentées des diplomates et hommes politiques suisses; un simple index ne suffit pas. Pour les noms étrangers, de brèves indications pourront suffire.

A propos de l'accès à certains fonds, M. Mysyrowicz pense qu'il faut obtenir de l'administration l'utilisation la plus large possible. Notre commission devrait représenter un groupe de pression pour obtenir gain de cause dans les cas où certains

fonds intéressants seraient interdits à la recherche.

M. Freymond répond qu'il faut que tous les chercheurs concernés portent à la connaissance de la commission toutes les restrictions qu'ils pourraient subir; toutefois l'historien doit être conscient de ses limites pour la période récente.

M. Biaudet reconnaît qu'il est du désir de l'historien de tout savoir, mais que nous ne pouvons pas nous transformer en lutteurs !

M. Gauye fait remarquer que l'administration n'est pas restrictive ou négative a priori. Quand le texte sera prêt, on pourra discuter; il est inutile de faire des difficultés au départ.

M. Dumont précise que le Département politique fédéral saura se montrer très large, bien qu'il faille être conscient que, dans quelques cas, certaines limites s'imposeront.

M. Marguerat, intéressé par la consultation des papiers d'archives de la Banque Nationale, demande si, le cas échéant, la commission ne pourrait pas intervenir auprès d'elle pour faciliter le travail dans ses archives.

M. Freymond n'y voit pas d'inconvénient et la commission interviendra volontiers si cela s'avère nécessaire.

Point 5.

M. Freymond recommande aux commissions d'édition d'entreprendre leurs travaux et d'en informer le bureau. Il propose que la prochaine réunion de la commission de publication ait lieu le vendredi 5 décembre 1975 à 14h.30. Il souhaite, à cette occasion, entendre un rapport sur les travaux de la préparation du premier volume (Fleury) et des rapports sur les travaux des diverses commissions d'édition.

M. Biaudet demande si en ce qui concerne les moyens financiers nécessaires aux travaux des commissions d'édition, les départements et instituts d'histoire sont laissés à eux-mêmes ? La commission de publication ne devrait-elle pas aussi s'occuper de trouver des

moyens financiers en Suisse, en dehors du Fonds National ?
Quand elle apportera sa part, alors le Fonds National pourra compléter la somme nécessaire à la recherche.

M. Freymond pense qu'il importe que les départements et instituts d'histoire trouvent d'abord des ressources locales; simultanément, il n'est pas impossible d'intéresser des fondations à l'entreprise qu'elles soient locales ou suisses. Il faut aussi que chaque département ou institut d'histoire évalue avec précision tout ce qu'il peut donner de lui-même à l'entreprise.

La séance est levée à 16h.45.


Antoine Fleury